LES NOTES DE L'ADEUS



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

LE TERRITOIRE PAYSAGE



DÉCEMBRE 2011

¬ ← ↑ ¬ ↑ ↑ ↑ → ¬ ← ↑ ¬ ↑ ↑ → → SCHÉMAS FONCTIONNELS MÉTROPOLITAINS



A l'image de nombreuses agglomérations (Grand Pari(s), Genève, Montbéliard, Bordeaux, Anvers...), l'Agence d'urbanisme de Strasbourg a initié une démarche prospective partenariale: synthèses des risques, des évolutions et des enjeux en 2010, identification des marges de manœuvre et construction de scénarios contrastés sur la base de fictions en 2011.

Dans ce contexte, les schémas fonctionnels métropolitains (SFM) contribuent à fabriquer un état zéro territorialisé des dynamiques à l'œuvre, à la base de scénarios de développement réalistes, objets du programme de travail 2012. Ces schémas ont pour objet de rendre lisibles les principaux mécanismes territoriaux vus au travers des critères les plus discriminants d'une métropole durable afin de mettre en évidence les atouts et les marges de manœuvre.

Le système Territoire Paysage/ressource a été identifié comme l'un de ces critères discriminants, l'un des quatre piliers principaux d'évolution vers un territoire post-carbone (cf. note de synthèse des schémas fonctionnels métropolitains).

Cette note a pour objet de présenter les variables clés du Territoire Paysage/ressource qui construisent les fondamentaux d'un territoire postcarbone.

Démarche $\bigcirc * \bigcirc$

Quatre systèmes pour appréhender les dynamiques à l'œuvre du territoire

Dans sa démarche prospective, l'Agence a retenu quatre grands filtres ou systèmes territoriaux comme les piliers principaux d'évolution vers un territoire durable :

- → le territoire paysage/ressource qui traite du rapport ville et nature et de l'optimisation des ressources au service de l'organisation urbaine,
- → le territoire de proximité qui traite de l'intensité urbaine à travers les questions de mixité, de densité, d'accessibilité pour tous aux services du quotidien,
- → le territoire connecté qui traite de la mise en réseau de la population et des territoires,
- → le territoire compétitif qui traite des questions économiques.

Pour chaque système, trois critères les plus déterminants d'une métropole durable ont été définis, décrits et spatialisés dans la mesure du possible. Ceux-ci représentent les leviers majeurs susceptibles de transformer ou de faire basculer le territoire, c'est ce que l'on appelle des variables clés.

Le résultat attendu est de construire un schéma croisant les quatre systèmes et donnant à voir les cohérences et incohérences du territoire dans la perspective d'un fonctionnement durable. Pour ce faire, chaque système aura à construire une représentation synthétique sur la base des variables clés avec une seule gamme de couleur par système.

Cette vision croisée synthétique des systèmes et des projets en cours, contribuent à fabriquer un état zéro territorialisé, à la base de scénarios de développement réalistes, objets du programme de travail 2012.

LES VARIABLES CLÉS DES SYSTÈMES



Le Territoire Paysage

Idée fondamentale

Construire l'alliance ville-nature
Organiser le développement urbain en lien avec
sa structure naturelle qui constitue son socle
géographique et ainsi inverser le regard sur l'armature
naturelle et agricole.

Les enjeux du système Territoire Paysage

Il s'agit, plus que de préserver les ressources, de les faire évoluer pour les intégrer au projet de développement du territoire. Avec des questions clés pour le territoire de demain qui sont :

- → La gestion de l'eau (ressources et risques)
- → L'agriculture urbaine
- → La nature en ville (trame verte et bleue, aménités/ biodiversité)

Les variables clés

Pour intégrer les enjeux post-carbones, les trois clés d'entrée du système Territoire Paysage portent sur les questions de ressources, d'identité, de patrimoine et de pratiques. Elles sont identifiées sous les rubriques suivantes :

- → Capital nature
- → Identité territoriale
- → Patrimoine culturel











Capital nature

Les lois Grenelle invitent à une nouvelle approche de l'organisation territoriale. De nouvelles problématiques apparaissent (préservation de la biodiversité, préservation des ressources naturelles, économie de consommation des sols, réduction des gaz à effet de serre) qui implique de faire évoluer la question des ressources (eau, sol, espace naturel, agriculture) afin que, plus que de les préserver, elles soient intégrées à la construction d'un territoire post-carbone. En effet :

- · le capital nature est nécessaire à la qualité urbaine.
- · la qualité de l'environnement est facteur d'attractivité résidentielle et économique.





UN CAPITAL NATURE LIÉ À L'EAU

L'importance de la ressource eau de ce territoire (nappe phréatique des plus importantes d'Europe, réseau hydrographique dense et complexe, zones humides et inondables, nombreuses gravières) est à l'origine d'une vaste armature verte organisé en réseau autour du Rhin et de ses affluents, se dessinant à partir des espaces humides et inondables.

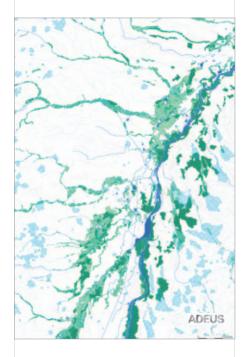
Une armature aujourd'hui peu visible et intégrée à l'organisation urbaine essentiellement en tant que contrainte. Pourtant ces paysages de l'eau sont un enjeu et une opportunité forte pour constituer la structure d'une trame verte et bleue à l'échelle de la métropole, développer des lieux de loisirs et de tourisme vert de proximité, gérer les risques d'inondations, développer des corridors climatiques contribuant à ventiler les secteurs habités.

Le cœur de métropole représente un enjeu d'autant plus important qu'il conjugue forte pression démographique et économique et fragilité de l'armature verte et bleue.

ESPACES DE NATURE ET DE CULTURE ADJACENTS À L'EAU

prairie, champ, forêt en zone inondable ou humide (CG67)

captage d'eau (périmètre rapproché)



UN TERROIR AGRICOLE DE VALEUR

Le bassin agricole du territoire est très dynamique et reconnu pour la richesse de son terroir, ses paysages attractifs (piémonts, Kochersberg, collines de Brumath...), ses produits gastronomiques avec son vignoble.

Partout présent sur le territoire jusqu'au sein de la CUS, les espaces agricoles sont constitutifs de la métropole et représentent un atout dans une démarche de développement d'une agriculture de proximité durable.

Pourtant ils sont fragilisés: considérés comme réserve foncière, les sols continuent à être consommés, la monofonctionnalité des cultures et la disparition des structures végétales (haie, bosquet, verger) appauvrit les sols, leur faible articulation avec l'espace urbanisé affaiblit leur intégration à un projet de territoire.

UN CAPITAL FORESTIER IMPORTANT À PROXIMITÉ

L'importance des massifs forestiers (massifs des Vosges, de la Forêt Noire, de Haguenau), qui encadrent la métropole représente une ressource importante à plus d'un titre: pour les loisirs, pour la biodiversité, pour capter le CO₂, pour réguler le climat ou pour l'énergie bois.

Entre les limites des piémonts, la trame des espaces boisées pénètre partiellement le territoire via les milieux humides des vallées et des deltas.

Malgré la grande richesse des forêts rhénanes représentant un patrimoine naturel emblématique reconnu à l'échelle internationale, l'espace forestier reste globalement sous exploité, peu mis en relation avec l'espace bâti et très fragmenté.

ESPACES AGRICOLES

prairie, champ, forêt en zone inondable ou humide

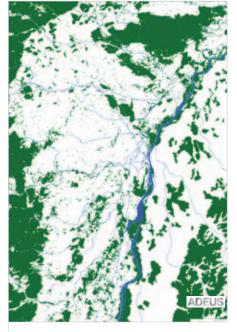
champ hors zone inondable ou humide

vigne et verger

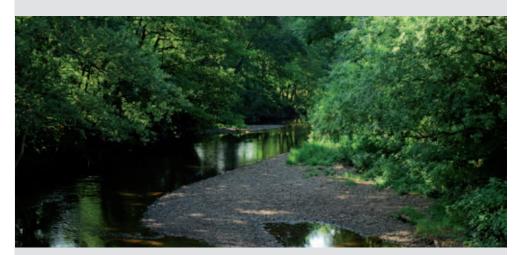


ESPACES FORESTIERS

forêt hors zone inondable ou humide



LE TERRITOIRE PAYSAGE - CAPITAL NATURE



UN CAPITAL NATURE LIÉ À L'EAU



UN TERROIR AGRICOLE DE VALEUR



UN CAPITAL FORESTIER IMPORTANT À PROXIMITÉ

SYNTHÈSE CAPITAL NATURE

prairie, champ, forêt en zone inondable ou humide

champ hors zone inondable ou humide

forêt hors zone inondable ou humide

vigne et verger



Une identité qui se définit par le Rhin et ses affluents

L'identité d'un territoire se définit d'abord par sa géographie. C'est elle qui définit sa spécificité, qui structure la morphologie urbaine. Renforcer l'identité d'un territoire contribue à développer le sentiment d'appartenance, à le rendre attractif, élément fondamental pour fonder la cohésion sociale d'une population et le sentiment de fierté.



L'EAU, ÉLÉMENT IDENTITAIRE PREMIER DU TERRITOIRE

Le Rhin a façonné l'identité du territoire, c'est son épine dorsale, l'axe qui le rattache à la région du Rhin supérieur et à l'Europe.

Les vallées qui font le lien entre les piémonts et le Rhin, dessine un territoire en réseau organisant une cohérence d'ensemble et une identité commune à une métropole inévitablement périurbanisée, fragmentée et hétérogène.

Les principaux affluents du Rhin, support de l'histoire économique et culturelle du territoire, sont aussi des éléments identitaires majeurs : l'III, support de développement des principales villes d'Alsace, a aussi donné son nom à la région (Elsass/Alsace), la Bruche, la Zorn et la Moder ont été des vallées industrielles qui ont marqué l'histoire.

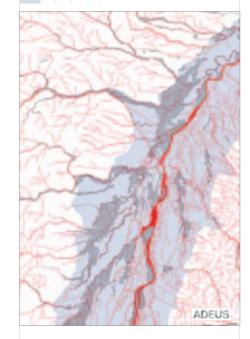
Pourtant, l'eau ne joue plus son rôle d'armature urbaine et l'urbanisation en tournant le dos à ses cours d'eau a perdu sa relation à la géographie.

EAU

ೂ cours d'eau

zone inondable ou humide

nappe phréatique



UN RELIEF DÉLIMITANT LE TERRITOIRE

L'échelle perceptible de la métropole est assez clairement définie par le relief des piémonts viticoles, socle des massifs Vosgien et Forêt Noire. Ces limites visibles du fossé rhénan donnent au territoire son échelle et sa cohérence d'ensemble de part et d'autre du Rhin gommant la limite frontalière entre la France et l'Allemagne.

Par ailleurs, la qualité des paysages des piémonts et des massifs forestiers à l'arrière plan renforce la structure identitaire de ce territoire.

UNE MORPHOLOGIE URBAINE DÉFINIE PAR LA GÉOGRAPHIE

Située au cœur du fossé rhénan, la métropole s'est implantée par rapport au Rhin, un site propice aux échanges, et à proximité d'un terroir agricole riche et de vastes forêts. L'agglomération Strasbourg-Kehl se situe par ailleurs à la confluence de plusieurs bassins de rivières : Ill, Bruche, Zorn, Kinzig, Bruch de l'Andlau.

La morphologie urbaine montre une corrélation forte avec sa géographie : piémonts et vallées sont le support des bourgs principaux, même si une densité forte et une proximité des bourgs s'observe sur l'ensemble du territoire.

Ce rapport à la géographie confère, aux différents bourgs, une spécificité et une diversité propre. Pour autant, cette relation au paysage et à l'eau en particulier, s'est émoussée. Elle se limite à quelques sites (ellipse insulaire Strasbourg, canal Bruche, jardin des deux Rives, parc de la Moder à Haguenau...) confinant la représentation du territoire à des lieux très ponctuels ne contribuant pas à créer une image à l'échelle de la métropole.

RELIEF



courbe de niveau

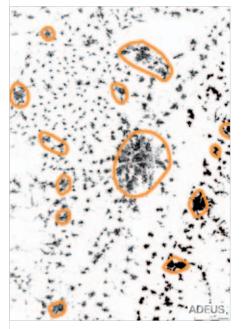
nappe phréatique



MORPHOLOGIE URBAINE

espace bâti

site de confluence géographique





LE TERRITOIRE PAYSAGE - IDENTITÉ TERRITORIALE



L'EAU, ÉLÉMENT IDENTITAIRE PREMIER DU TERRITOIRE



UN RELIEF DELIMITANT LE TERRITOIRE



UNE MORPHOLOGIE URBAINE DÉFINIE PAR LA GÉOGRAPHIE

SYNTHÈSE IDENTITÉ TERRITORIALE

cours d'eau



courbe de niveau



espace bâti



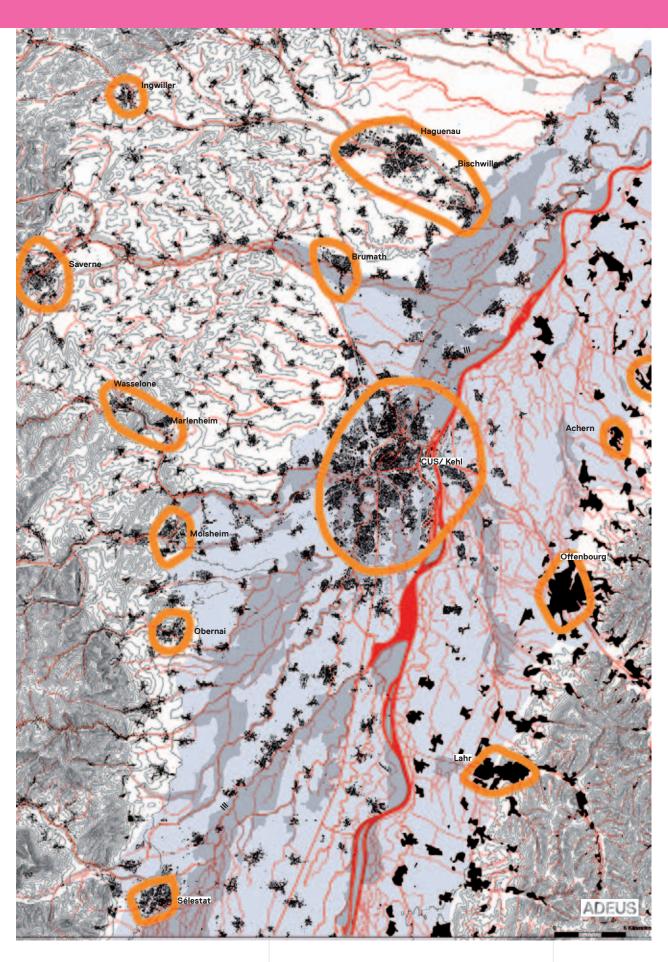
zone inondable ou humide



nappe phréatique



site de confluence géographique



Un patrimoine culturel important

Le patrimoine est un facteur d'attractivité important pour l'image d'un territoire et pour l'économie du tourisme, qu'il soit urbain, culturel ou naturel. La richesse du patrimoine de la métropole strasbourgeoise témoigne de la prospérité de son terroir. A travers sa gastronomie, son paysage de culture jardinée, il véhicule une image de valeurs traditionnelles. En revanche, les paysages de l'eau associés dans l'histoire à des contraintes (inondation, insalubrité, infertilité) restent aujourd'hui encore à la marge d'une démarche active de valorisation.



SITES NATURELS

Les massifs forestiers des Vosges et de la Forêt Noire représentent des sites naturels de respiration et d'évasion important à proximité du cœur de métropole.

En dehors de ces sites majeurs, les sites naturels recensés sont rares par rapport au potentiel existant. Ils se limitent à quelques parcs de Strasbourg et quelques réserves naturelles par ailleurs inaccessibles et pas organisées pour accueillir des activités.

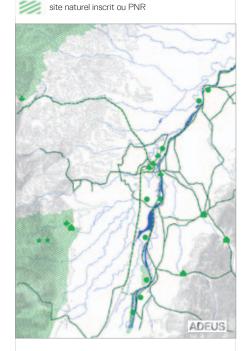
Les sites en lien avec l'eau sont liés aux canaux (pistes cyclables et tourisme fluvial). L'eau reste globalement peu présente dans l'imaginaire collectif alors même qu'elle est le fondement de l'identité territoriale : pas de baignade en rivières, absence de festival ou de manifestations en lien avec l'eau, promenades limitées, site potentiel inaccessible en transport en commun ou en vélo, non valorisation des gravières...

Par ailleurs, les pistes cyclables qui constituent un moyen idéal d'accès et de découverte du territoire ne sont pas suffisamment exploitées, particulièrement coté français.

SITES NATURELS

tourisme fluvial

piste cyclable principale en site propre
réserve naturelle nationale
parc et jardin
site remarquable



PATRIMOINE ET CULTURE

Deux secteurs se dégagent particulièrement en termes de patrimoine et de culture :

- Le centre-ville de Strasbourg avec ses musées, son patrimoine architectural (secteur classé au patrimoine mondial UNESCO), ses institutions européennes, et ses manifestations qu'elles soient culturelles ou autres
- Les piémonts qui, avec leurs villages viticoles et leurs châteaux, constituent un patrimoine visible dans le paysage.

La culture est un élément fondamental pour fédérer une identité commune. Malgré un Pass musées du Rhin supérieur, la lisibilité des offres culturelles et leur accessibilité restent à consolider.

VIN ET GASTRONOMIE

Les piémonts viticoles, présents sur les deux versants du Rhin, représentent les sites les plus emblématiques du paysage de la métropole. Ils véhiculent une image de paysage prospère avec leurs villages pittoresques contrastant avec les massifs sombres des Vosges et de la Forêt Noire les dominant. Le piémont viticole français, visible par l'autoroute, joue davantage le rôle de vitrine touristique. Le maintien de la qualité des paysages constitue un enjeu économique majeur.

Associé à la viticulture, la gastronomie participe à l'image de marque du territoire et affirme ses valeurs traditionnelles. Ses tables étoilées et aussi ses nombreuses auberges-restaurants dispersés en milieu rural témoignent d'un terroir agricole riche et encore dynamique.





PATRIMOINE ET CULTURE



musée



tourisme industriel



château/fortification



site urbain inscrit ou classé



ville ou centre-ville typique

VIN ET GASTRONOMIE



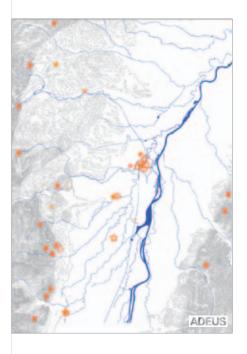
route des vins

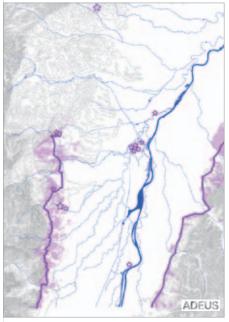


table étoilée au guide Michelin



vignoble





Source : ADT 67, livre blanc du Rhin supérieur Réalisation : ADEUS, décembre 2011

ADEUS W NOTE 68 O P13

LE TERRITOIRE PAYSAGE - PATRIMOINE CULTUREL



SITES NATURELS



PATRIMOINE ET CULTURE



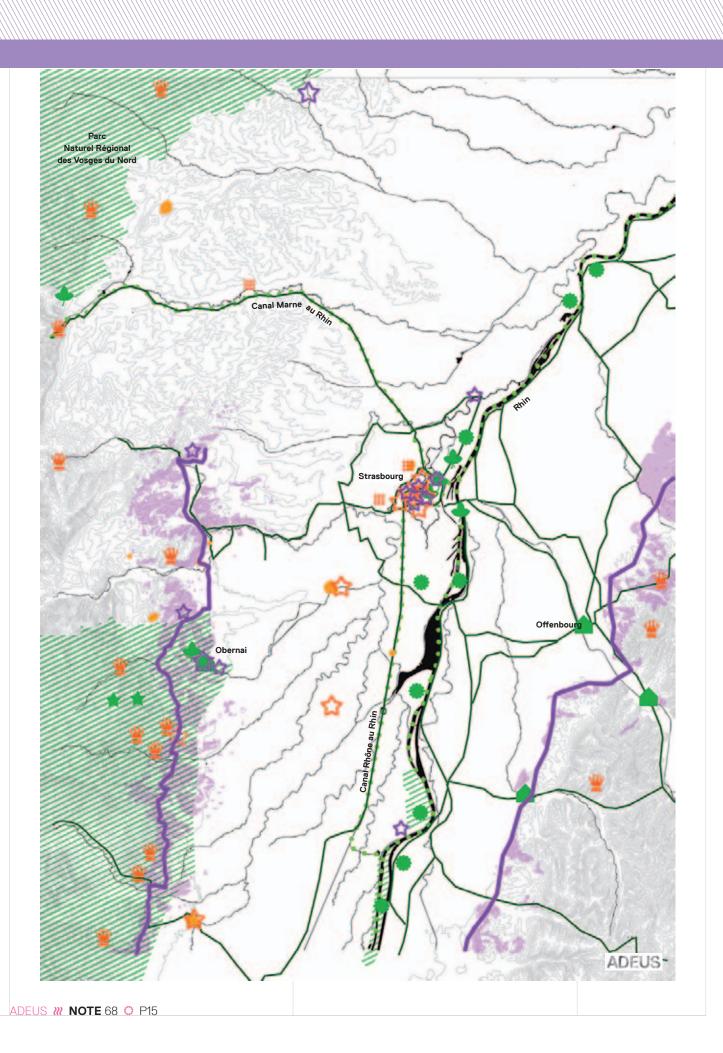
VIN ET GASTRONOMIE

SYNTHÈSE PATRIMOINE CUTUREL

tourisme fluvial
piste cyclable principale en site propre
réserve naturelle nationale
parc et jardin
site remarquable
site naturel inscrit ou PNR
musée
tourisme industriel
château/fortification
site urbain inscrit ou classé
ville ou centre-ville typique
route des vins
table étoilée au guide Michelin

Source : ADT 67, livre blanc du Rhin supérieur Réalisation : ADEUS, décembre 2011

vignoble



LE TERRITOIRE PAYSAGE



En conclusion

La spatialisation des variables clés du territoire paysage/ressources identifie de nombreux atouts en termes de capital nature, d'identité territoriale et de patrimoine culturel essentiel pour aller vers une métropole durable. On y relève notamment :

- * une armature naturelle importante organisée en réseau à travers les zones humides et inondables:
- * un bassin agricole très dynamique et reconnu pour la richesse de son terroir, ses paysages attractifs, ses produits gastronomiques avec son vignoble;
- * une géographie rhénane fortement marquée par l'eau et les reliefs des piémonts qui définit une identité commune à l'ensemble de la métropole;
- * des massifs forestiers (Vosges et Forêt Noire) qui représentent des sites naturels de respiration et d'évasion important à proximité du cœur de métropole.

Mais la question du développement d'un territoire post-carbone va au-delà de la préservation des ressources et des paysages. Elle interroge l'organisation territoriale et la manière d'envisager une alliance ville-nature durable cristallisée par le paysage et conçue comme socle des installations humaines.

Ainsi se posent les questions suivantes qui sont autant d'enjeux :

- * La mise en valeur d'un réseau tant écologique que d'aménités, structuré à partir du réseau hydrographique, pourrait-il devenir les nouvelles infrastructures du territoire et le socle d'un grand réseau de déplacements piétons/cycles à toute les échelles (transfrontalière, vallée, proximité)?
- * Les espaces agricoles doivent-ils encore être considérés simplement comme réserve foncière ? Se pose alors la question du devenir de l'agriculture urbaine et des nouvelles relations de proximité à construire entre espaces agricoles et espaces urbains, afin qu'ils se valorisent mutuellement, notamment à partir de leurs limites respectives.
- * Les piémonts qui représentent un emblème touristique et une valeur économique forte, ne doivent-ils pas être préservés et valorisés dans leur globalité?
- * Mettre les questions de l'eau, de l'agriculture, de la nature en ville au cœur de la société post-carbone pose la question de la morphologie urbaine que traduira cette dynamique. Quelles formes pour s'adapter aux changements climatiques et sociaux à venir?





L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : Anne Pons, Directrice

générale de l'ADEUS

Equipe projet : Sylvie Blaison (chef de projet). Pauline Barral

Photos: Jean Isenmann - Mise en page: Sophie Monnin

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149 Notes et Actualités de l'urbanisme sont

consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org